

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2018/634 DE LA COMMISSION**du 24 avril 2018****modifiant le règlement d'exécution (UE) 2016/1799 en ce qui concerne les tableaux de correspondance entre les évaluations du risque de crédit effectuées par les organismes externes d'évaluation du crédit et les échelons de qualité du crédit prévus dans le règlement (UE) n° 575/2013 du Parlement européen et du Conseil****(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)**

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

Vu le règlement (UE) n° 575/2013 du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2013 concernant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement ⁽¹⁾, et notamment son article 136, paragraphe 1, troisième alinéa,

considérant ce qui suit:

- (1) Le règlement d'exécution (UE) 2016/1799 de la Commission ⁽²⁾ établit dans son annexe III la correspondance entre les évaluations de crédit pertinentes émises par les organismes externes d'évaluation du crédit (ci-après, les «OEEC») et les échelons de qualité du crédit prévus à la troisième partie, titre II, chapitre 2, section 2, du règlement (UE) n° 575/2013 («mise en correspondance»).
- (2) Depuis l'adoption du règlement d'exécution (UE) 2016/1799, d'autres agences de notation de crédit ont été enregistrées ou certifiées conformément au règlement (CE) n° 1060/2009 du Parlement européen et du Conseil ⁽³⁾. En outre, l'un des OEEC pour lequel le règlement (UE) 2016/1799 fournissait un tableau de correspondance a entre-temps été radié. Étant donné que l'article 136, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 575/2013 exige que soient précisées les correspondances pour tous les OEEC, il est nécessaire de modifier le règlement d'exécution (UE) 2016/1799 afin d'ajouter les correspondances concernant les OEEC nouvellement enregistrés ou certifiés et de supprimer celles qui se rapportent à l'OEEC radié.
- (3) Le présent règlement se fonde sur les projets de normes techniques de réglementation soumis conjointement à la Commission par l'Autorité bancaire européenne, l'Autorité européenne des marchés financiers et l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (les «autorités européennes de surveillance»).
- (4) Les autorités européennes de surveillance ont procédé à des consultations publiques ouvertes sur les projets de normes techniques d'exécution sur lesquels se fonde le présent règlement, analysé les coûts et avantages potentiels connexes et sollicité l'avis du groupe des parties intéressées au secteur bancaire institué en application de l'article 37 du règlement (UE) n° 1093/2010 du Parlement européen et du Conseil ⁽⁴⁾, du groupe des parties intéressées au secteur financier institué en application de l'article 37 du règlement (UE) n° 1095/2010 du Parlement européen et du Conseil ⁽⁵⁾, et du groupe des parties intéressées à l'assurance et la réassurance institué en application de l'article 37 du règlement (UE) n° 1094/2010 du Parlement européen et du Conseil ⁽⁶⁾.
- (5) Il convient dès lors de modifier le règlement d'exécution (UE) 2016/1799 en conséquence,

⁽¹⁾ JO L 176 du 27.6.2013, p. 1.

⁽²⁾ Règlement d'exécution (UE) 2016/1799 de la Commission du 7 octobre 2016 définissant des normes techniques d'exécution relatives à la mise en correspondance des évaluations de crédit établies par les organismes externes d'évaluation du crédit pour le risque de crédit en vertu de l'article 136, paragraphe 1, et de l'article 136, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 575/2013 du Parlement européen et du Conseil (JO L 275 du 12.10.2016, p. 3).

⁽³⁾ Règlement (CE) n° 1060/2009 du Parlement européen et du Conseil du 16 septembre 2009 sur les agences de notation de crédit (JO L 302 du 17.11.2009, p. 1).

⁽⁴⁾ Règlement (UE) n° 1093/2010 du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 instituant une Autorité européenne de surveillance (Autorité bancaire européenne), modifiant la décision n° 716/2009/CE et abrogeant la décision 2009/78/CE de la Commission (JO L 331 du 15.12.2010, p. 12).

⁽⁵⁾ Règlement (UE) n° 1095/2010 du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 instituant une Autorité européenne de surveillance (Autorité européenne des marchés financiers), modifiant la décision n° 716/2009/CE et abrogeant la décision 2009/77/CE de la Commission (JO L 331 du 15.12.2010, p. 84).

⁽⁶⁾ Règlement (UE) n° 1094/2010 du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 instituant une Autorité européenne de surveillance (Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles), modifiant la décision n° 716/2009/CE et abrogeant la décision 2009/79/CE de la Commission (JO L 331 du 15.12.2010, p. 48).

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

Modification du règlement d'exécution (UE) 2016/1799

L'annexe III du règlement d'exécution (UE) 2016/1799 est remplacée par le texte figurant à l'annexe du présent règlement.

Article 2

Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 24 avril 2018.

Par la Commission
Le président
Jean-Claude JUNCKER

ANNEXE

«ANNEXE III

Tableaux de correspondance aux fins de l'article 16

Échelon de qualité de crédit	1	2	3	4	5	6
<i>AM Best Europe-Rating Services Ltd</i>						
Échelle de notation de crédit des émetteurs à long terme	aaa, aa+, aa, aa-	a+, a, a-	bbb+, bbb, bbb-	bb+, bb, bb-	b+, b, b-	ccc+, ccc, ccc-, cc, c, rs
Échelle de notation de la dette à long terme	aaa, aa+, aa, aa-	a+, a, a-	bbb+, bbb, bbb-	bb+, bb, bb-	b+, b, b-	ccc+, ccc, ccc-, cc, c, d
Échelle de notation de la solidité financière	A++, A+	A, A-	B++, B+	B, B-	C++, C+	C, C-, D, E, F, S
Échelle de notation à court terme	AMB-1+	AMB-1-	AMB-2, AMB-3	AMB-4		
<i>ARC Ratings S.A.</i>						
Échelle de notation des émetteurs à moyen et à long terme	AAA, AA	A	BBB	BB	B	CCC, CC, C, D
Échelle de notation des émissions à moyen et à long terme	AAA, AA	A	BBB	BB	B	CCC, CC, C, D
Échelle de notation des émetteurs à court terme	A-1+	A-1	A-2, A-3	B, C, D		
Échelle de notation des émissions à court terme	A-1+	A-1	A-2, A-3	B, C, D		
<i>ASSEKURATA Assekuranz Rating-Agentur GmbH</i>						
Échelle de notation de crédit à long terme	AAA, AA	A	BBB	BB	B	CCC, CC/C, D
Échelle de notation des entreprises à court terme	A++	A		B, C, D		
<i>Axesor SA</i>						
Échelle de notation mondiale	AAA, AA	A	BBB	BB	B	CCC, CC, C, D, E
<i>Banque de France</i>						
Échelle de notation de crédit des émetteurs à long terme mondiale	3++	3+, 3	4+	4, 5+	5, 6	7, 8, 9, P

<i>BCRA — Credit Rating Agency AD</i>						
Échelle de notation à long terme banque	AAA, AA	A	BBB	BB	B	C, D
Échelle de notation à long terme assurance	iAAA, iAA	iA	iBBB	iBB	iB	iC, iD
Échelle de notation à long terme entreprises	AAA, AA	A	BBB	BB	B	CCC, CC, C, D
Échelle de notation à long terme municipalités	AAA, AA	A	BBB	BB	B	CCC, CC, C, D
Échelle de notation à long terme émissions	AAA, AA	A	BBB	BB	B	CCC, CC, C, D
Échelle de notation à court terme banque	A-1+	A-1	A-2, A-3	B, C, D		
Échelle de notation à court terme entreprises	A-1+	A-1	A-2, A-3	B, C, D		
Échelle de notation à court terme municipalités	A-1+	A-1	A-2, A-3	B, C, D		
Échelle de notation à court terme émissions	A-1+	A-1	A-2, A-3	B, C, D		
<i>Capital Intelligence Ltd</i>						
Échelle de notation des émetteurs à long terme internationale	AAA, AA	A	BBB	BB	B	C, RS, SD, D
Échelle de notation des émissions à long terme internationale	AAA, AA	A	BBB	BB	B	CCC, CC, C, D
Échelle de notation des émetteurs à court terme internationale	A-1+	A-1	A-2, A-3	B, C, D		
Échelle de notation des émissions à court terme internationale	A-1+	A-1	A-2, A-3	B, C, D		
<i>Cerved Rating Agency S.p.A.</i>						
Échelle de notation à long terme entreprises	A1.1, A1.2, A1.3	A2.1, A2.2, A3.1	B1.1, B1.2	B2.1, B2.2	C1.1	C1.2, C2.1
<i>CreditReform RatingsAG</i>						
Échelle de notation à long terme	AAA, AA	A	BBB	BB	B	C, D
<i>CRIF S.p.A.</i>						
Échelle de notation à long terme mondiale	AAA, AA	A	BBB	BB	B	CCC, D1, D2
<i>Dagong Europe Credit Rating</i>						
Échelle de notation de crédit à long terme	AAA, AA	A	BBB	BB	B	CCC, CC, C, D
Échelle de notation de crédit à court terme	A-1		A-2, A-3	B, C, D		

<i>DBRS Ratings Limited</i>						
Échelle de notation des obligations à long terme	AAA, AA	A	BBB	BB	B	CCC, CC, C, D
Échelle de notation des billets de trésorerie et de la dette à court terme	R-1 H, R-1 M	R-1 L	R-2, R-3	R-4, R-5, D		
Échelle de notation de la capacité de règlement des sinistres	IC-1	IC-2	IC-3	IC-4	IC-5	D
<i>Egan-Jones Ratings Co.</i>						
Échelle de notation de crédit à long terme	AAA, AA	A	BBB	BB	B	CCC, CC, C, D
Échelle de notation de crédit à court terme	A-1+	A-1	A-2	A-3, B, C, D		
<i>Euler Hermes Rating GmbH</i>						
Échelle de notation à long terme mondiale	AAA, AA	A	BBB	BB	B	CCC, CC, C, SD, D
<i>European Rating Agency, a.s.</i>						
Échelle de notation à long terme		AAA, AA, A	BBB	BB	B	CCC, CC, C, D
Échelle de notation à court terme		S1	S2	S3, S4, NS		
<i>EuroRating Sp. z o.o.</i>						
Échelle de notation à long terme mondiale	AAA, AA	A	BBB	BB	B	CCC, CC, C, D
<i>Fitch Ratings</i>						
Échelle de notation de crédit des émetteurs à long terme	AAA, AA	A	BBB	BB	B	CCC, CC, C, RD, D
Obligations corporate finance — Échelle de notation à long terme	AAA, AA	A	BBB	BB	B	CCC, CC, C
Échelle internationale de notation de la solidité financière des assureurs (IFS) à long terme	AAA, AA	A	BBB	BB	B	CCC, CC, C
Échelle de notation à court terme	F1+	F1	F2, F3	B, C, RD, D		
Échelle de notation de la solidité financière des assureurs (IFS) à court terme	F1+	F1	F2, F3	B, C		
<i>GBB-Rating Gesellschaft für Bonitäts-beurteilung mbH</i>						
Échelle de notation à long terme mondiale	AAA, AA		A, BBB	BB	B	CCC, CC, C, D

<i>HR Ratings de México, S.A. de C.V.</i>						
Échelle de notation à long terme mondiale	HR AAA(G)/HR AA(G)	HR A(G)	HR BBB(G)	HR BB(G)	HR B(G)	HR C(G)/HR D(G)
Échelle de notation à court terme mondiale	HR+1(G)/HR1(G)	HR2(G)	HR3(G)	HR4(G), HR5(G), HR D(G)		
<i>ICAP Group S.A</i>						
Échelle de notation à long terme mondiale		AA, A	BB, B	C, D	E, F	G, H
<i>INC Rating Sp. z o.o.</i>						
Échelle de notation de crédit des émetteurs à long terme	AAA, AA	A	BBB	BB	B	CCC, CC, C, D
<i>Japan Credit Rating Agency Ltd</i>						
Échelle de notation des émetteurs à long terme	AAA, AA	A	BBB	BB	B	CCC, CC, C, LD, D
Échelle de notation des émissions à long terme	AAA, AA	A	BBB	BB	B	CCC, CC, C, D
Échelle de notation des émetteurs à court terme	J-1+	J-1	J-2	J-3, NJ, LD, D		
Échelle de notation de crédit des émissions à court terme	J-1+	J-1	J-2	J-3, NJ, D		
<i>Kroll Bond Rating Agency</i>						
Échelle de notation de crédit à long terme	AAA, AA	A	BBB	BB	B	CCC, CC, C, D
Échelle de notation de crédit à court terme	K1+	K1	K2, K3	B, C, D		
<i>modeFinance S.r.l.</i>						
Échelle de notation à long terme mondiale	A1, A2	A3	B1	B2	B3	C1, C2, C3, D
<i>Moody's Investors Service</i>						
Échelle de notation à long terme mondiale	Aaa, Aa	A	Baa	Ba	B	Caa, Ca, C
Échelle de notation des fonds obligataires	Aaa-bf, Aa-bf	A-bf	Baa-bf	Ba-bf	B-bf	Caa-bf, Ca-bf, C-bf
Échelle de notation à court terme mondiale	P-1	P-2	P-3	NP		

<i>Rating-Agentur Expert RA GmbH</i>						
Échelle de notation de crédit internationale	AAA, AA	A	BBB	BB	B	CCC, CC, C, D
Échelle de notation de fiabilité internationale	AAA, AA	A	BBB	BB	B	CCC, CC, C, D, E
<i>Scope Ratings AG</i>						
Échelle de notation à long terme mondiale	AAA, AA	A	BBB	BB	B	CCC, CC, C, D
Échelle de notation à court terme mondiale	S-1+	S-1	S-2	S-3, S-4		
<i>Spread Research</i>						
Échelle de notation à long terme internationale	AAA, AA	A	BBB	BB	B	CCC, CC, C, D
<i>Standard & Poor's Ratings Services</i>						
Échelle de notation de crédit des émetteurs à long terme	AAA, AA	A	BBB	BB	B	CCC, CC, R, SD/D
Échelle de notation de crédit des émissions à long terme	AAA, AA	A	BBB	BB	B	CCC, CC, C, D
Échelle de notation de la solidité financière des assureurs	AAA, AA	A	BBB	BB	B	CCC, CC, SD/D, R
Échelle de notation de la qualité de crédit des fonds	AAAf, AAf	Af	BBBf	BBf	Bf	CCCf
Échelle de notation des entreprises de taille intermédiaire (Mid Market Évaluation)		MM1	MM2	MM3, MM4	MM5, MM6	MM7, MM8, MMD
Échelle de notation de crédit des émetteurs à court terme	A-1+	A-1	A-2, A-3	B, C, R, SD/D		
Échelle de notation de crédit des émissions à court terme	A-1+	A-1	A-2, A-3	B, C, D		
<i>The Economist Intelligence Unit Ltd</i>						
Échelle de notation souveraine	AAA, AA	A	BBB	BB	B	CCC, CC, C, D»